

2026-05-31



Demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e) :

Cedric Salesse

Agissant en qualité de

Président

pour l'association :

FC VIGNOBLE 81

Tél. :

06 88 15 99 06

Mail :

580641@pootocccitanie.fr

Agrément n° :

81-15 B908-ND

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons,

De : ☐ 1^{er} groupe ☒ 3^{ème} groupe (cochez le groupe de votre choix)1^{er} groupe : boissons non alcoolisées/ 3^{ème} groupe : boissons ne titrant pas à plus de 18° d'alcool
(vin, bière, cidre, vin doux naturel, crème de cassis...etc)

Du :

07 06 2026

à

8h00

Au :

07 06 2026

à

18h00

A l'occasion de :

Vide greniers

Lieu de la manifestation :

Rabastens

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

A Rabastens le 24 05 2026

Signature :

Arrêté du Maire

(Partie réservée à l'administration)

Le Maire de la Commune de Rabastens

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'art. L 3334-2 et L 352-5 du Code de la santé publique,

Vu l'art. L 48 du Code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme,

Arrête :

M SALESSE Cedric de l'association FC VIGNOBLE 81

Est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3^{ème} groupe à Rabastens

Du : Dimanche 07 juin 2026 à 08 heures 00

Au : Dimanche 07 juin 2026 à 18 heures 00

A l'occasion de : Vide - Greniers

A charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Rabastens, le 21 mai 2026

Le Maire



Nicolas GERAUD